



MICROFICHE N°

02517

République Tunisienne

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE  
DOCUMENTATION AGRICOLE  
TUNIS

الجمهورية التونسية  
وزارة الفلاحة

المركز القومي  
للتوصييف الفلاحي  
تونس

F 1

CNDA 02517

REPUBLIQUE TUNISIENNE

## النحو في المذاق

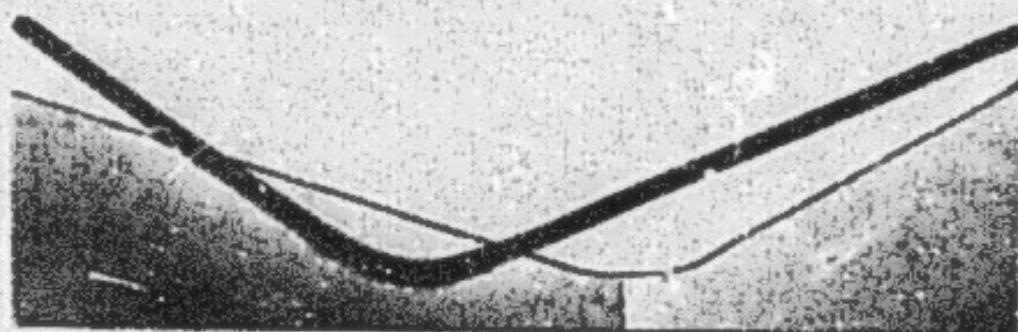
**MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE**

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

## DIRECTION DU GENIE RURAL

دَارُ الْمُهَاجِرَاتِ

**ASSAINISSEMENT AGRICOLE**  
**التطهير الفلاحي**  
**DES PLAINES**  
**لسهول**  
**DU NORD DE LA TUNISIE**  
**الشمال التونسي**



## **REGION DE:**

SILIANA

PLAINE DE :

LE KRIB

## PHASE

## DIAGNOSTIC

## PIECE ECRITE



DIRECTION DU GENIE RURAL  
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

ASSAINISSEMENT AGRICOLE  
DES PLAINES DU NORD DE LA TUNISIE

RÉGION DE SILIANA  
PLAINE : LE KREB-OUED KHALF  
Diagnostic

SCET-TUNISIE  
122, Rue de Yougoslavie  
TUNIS

AVRIL 1979

# II - DISSAISSEMENT

PAGES

## INTRODUCTION

### 1. ETUDE AGRO-PÉDAGOGIQUE

1.1. Physiographie	4
1.2. Régime hydrologique des sols	5
1.3. Pédologie + Vocation des sols	5

### 2. ETUDE AGRO-ÉCONOMIQUE

2.1. Présentation	9
2.2. Aspects Foncier	9
2.3. Importance des zones sensibles	11
2.4. Incidence socio-économique de l'assainissement	11

### 3. GÉOLOGIE

### 4. HYDROLOGIE

4.1. Caractéristiques physiques	18
4.2. Climatologie et pluviométrie	19
4.3. Calcul de débit	22
4.4. Transport solide	23

### 5. LES CAUSES DE L'HYPASSÉSSEMENT

5.1. La partie Est de la Plaine du Krib	27
5.2. La partie ouest de la Vallée d'Oued Chaled	29
5.3. La Vallée de l'Oued Chaled	31

### ORIENTATION DE L'ETUDE

## INTRODUCTEUR

Le Ministère de l'Agriculture a décidé de procéder à l'assainissement des plaines du Sud de la Tunisie parmi lesquelles la plaine du Krib-Daïd Khaled.

Le présent rapport a pour but d'établir pour cette plaine :

- un bilan des données existantes
- une première photographie de la situation

Cette phase d'étude correspond à l'établissement du diagnostic.

La plaine du Krib-Daïd Khaled se trouve à cent kilomètres au Sud-Ouest de Tunis ; elle s'étend sur une vingtaine de kilomètres de long au Sud-Est de la ligne Tebourba - Le Krib et sur une largeur de cinq à six kilomètres en moyenne. Un millier d'hectares sont concernés par les phénomènes d'inondation.

SITUATION DE LA

PLAINE DU KRB

EN 1:250000

E-91

67

68

69

70

71

72

73

74

75

76

77

78

79

80

81

82

83

84

85

86

87

88

89

90

91

92

93

94

95

96

97

98

99

100

101

102

103

104

105

106

107

108

109

110

111

112

113

114

115

116

117

118

119

120

121

122

123

124

125

126

127

128

129

130

131

132

133

134

135

136

137

138

139

140

141

142

143

144

145

146

147

148

149

150

151

152

153

154

155

156

157

158

159

160

161

162

163

164

165

166

167

168

169

170

171

172

173

174

175

176

177

178

179

180

181

182

183

184

185

186

187

188

189

190

191

192

193

194

195

196

197

198

199

200

201

202

203

204

205

206

207

208

209

210

211

212

213

214

215

216

217

218

219

220

221

222

223

224

225

226

227

228

229

230

231

232

233

234

235

236

237

238

239

240

241

242

243

244

245

246

247

248

249

250

251

252

253

254

255

256

257

258

259

260

261

262

263

264

265

266

267

268

269

270

271

272

273

274

275

276

277

278

279

280

281

282

283

284

285

286

287

288

289

290

291

292

293

294

295

296

297

298

299

300

301

302

303

304

305

306

307

308

309

310

311

312

313

314

315

316

317

318

319

320

321

322

323

324

325

326

327

328

329

330

331

332

333

334

335

336

337

CHAPITRE - I -

ETUDE AGRO-PEDOLOGIQUE

### III. PHYSIOGRAPHIE

Encadrée par le Djebel El Cheïd au Sud-Est et à l'est, par les Djebels Sabra et Goumoussia au Nord-Ouest et par les Djebels El Aïn et Ben Khil à l'Ouest, la plaine du Kris et d'oued Khaled est en fait constituée de deux plaines contigües mais hydrauliquement indépendantes.

La plaine du Kris constitue la partie sud-ouest de l'ensemble. Elle est le réceptacle des eaux de ruissellement et des écoulements de l'érosion de nombreux cours d'eau dont les plus importantes sont :

- l'oued Aïn Abderessa
- l'oued Sidi Lar, au nord-ouest

qui confluent dans l'oued Melati au nord de la plaine. L'oued Aïn Abderessa reçoit également les nombreux petits écoulements provenant de rivières tributaires situées à l'Est.

La plaine d'oued Khaled regroupe :

#### a) l'ouest

- les oueds Yerba et Aïn Gharbalah
- l'oued Bouï
- l'oued El Jerga

qui confluent pour former l'oued Khaled.

à l'est une multitude de petits cours d'eau dont :

- l'oued El Tazzour
- l'oued ed Dachra
- l'oued Goumar ou Gouïa
- l'oued El Héane
- l'oued El Ghessia

L'oued Khaled qui constitue l'extrémité de la plaine du Kris va se jeter dans la Maffraïda ou ses dérivants de l'ouest

### 1.2. REGIME HYDRIQUE DES SOLS

Selon la carte des bioclimats d'Esthergen, cette plaine est située dans l'étage semi-aride supérieur avec hiver doux à tempéré avec une pluviométrie moyenne de 535 mm.

En fait, les sols de la plaine bénéficient en plus des eaux de pluies, des apports hydriques dues au ruissellement et au drainage naturel des hauteurs environnantes. En effet, lorsque les pluies ne sont pas très fortes, certains nuages s'étalement à la rive ouest des pentes entre les collines et le niveau de la plaine sans pouvoir rejoindre l'exutoire. Lors des pluies importantes, ces nuages s'étalent tout autant si non plus mais une bonne partie des eaux parvient à se déverser dans l'exutoire. Ils contribuent ainsi l'humidification des sols de la plaine.

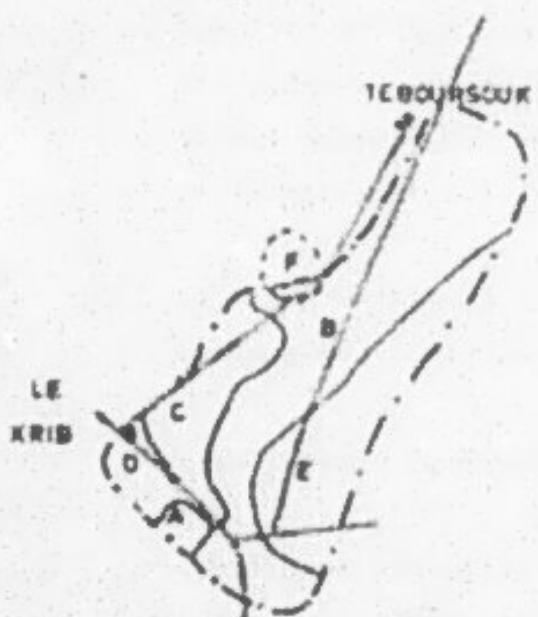
### 1.3. PHYSIQUE, VOCATION DES SOLS

Les principaux types de sols occupant les plaines du Krib et de l'Oued Challed sont les suivants :

- vertisols, mésaux ou non (centre-ouest de la plaine)
- tectozines et lithosols (partie longitudinale centrale de la plaine)
- sols bruns (partie de la plaine) <sup>Est</sup>

A ceux-ci s'ajoutent, localisées sur des zones restreintes, des sols rouges méditerranéens, des sols hydromorphes et des sols peu évolués d'apport; tous ceux-ci essentiellement dans la partie sud de la plaine.

Leur distribution peut être schématisée comme indiqué sur le schéma ci-dessous.



#### LEGENDE

- A = SOLS HYDROMORPHES
- B = RENDZINES
- C = VERTISOLS
- D = SOLS D'APPORT PEU EVOLUES
- E = SOLS BRUNS
- F = SOLS ROUGES MEDITERRANÉES
- — — LIMITE DE LA PLAINE
- — — ROUTE

La vocation agronomique de ces sols, appartenant à des classes nettement différentes, est toutefois relativement homogène : la culture d'espèces annuelles y est très largement prédominante, associée localement et sur de faibles surfaces à des cultures arbustives, essentiellement d'oliviers surtout dans les parties nord et sud de la plaine.

Cette localisation est loin d'être idéale, et semble dictée surtout par l'humeur des agriculteurs, plutôt que par l'attribution rationnelle d'un type de culture à un type de sol bien défini, comme il serait plus logique.

Ainsi, on retrouve de l'olivier sur rendzines sur vertisols, sur sols d'apport réduits et sur sols bruns, et des arbres à pépins à la limite d'une zone hydromorphie, en présence d'une végétation naturelle de type halophile !

Il est évident qu'une action de réurbanisation doit être entreprise. Nous n'entrerons pas ici dans ses détails. Nous pouvons toutefois en donner les idées directives.

Le facteur principal à prendre en considération sera le facteur sol bien que n'étant pas l'unique. Il faudra tenir compte dans le choix des cultures des possibilités que les zones où elles seront implantées soient subvertes, ce qui restreindrait les espèces à employer de la topographie et d'autres facteurs encore.

Il est possible de définir un classement par exigence décroissante des espèces vis à vis du sol.

- cultures arborescentes délicates (type pêcher)
- " " résistantes (type amandier - olivier - pistachier)
- cultures annuelles
- parcours (éventuellement améliorés)

Il est évident dès maintenant que seules des surfaces très limitées pourront convenir au premier type.

En revanche, il existe de très grandes possibilités pour le pistachier aussi bien en plein qu'en intercalaire avec l'amandier. Cette espèce très peu exigeante en sol, qui se trouve ici en plein dans l'aire écologique jouirait d'un pluviométrie suffisante pour exalter pleinement sa capacité productrice.

Les plantations en intercalaire pêcher-pistachier, vont par contre à déconseiller.

En ce qui concerne les cultures annuelles, elles continueront sans doute le futur, à occuper une place prépondérante, vu que les sols se prêtent essentiellement à leur culture.

Enfin, un effort devrait être fait, plus que dans le choix des zones à cultiver, dans l'amélioration des techniques culturales en particulier dans le désertique.

CHAPITRE 2ETUDE AGROECONOMIQUE

## 2.1. PRÉSENTATION.

Le présent chapitre a été élaboré en collaboration étroite avec la subdivision de la production agricole du CIRIB, les responsables de la région et de certains agriculteurs de la région.

L'utilisation de la couverture arrière et l'avis de certains agriculteurs de la région ont permis de délimiter sur le terrain les zones menacées par l'hydromorphie et la salure et d'en estimer la productivité potentielle. De plus, on a également délimité les zones soumises à l'érosion des eaux de ruissellement et à la divagation des oueds.

Les enquêtes sociales ont été menées par les ONDA des zones intéressées.

## 2.2. ASPECT FONCIER.

Une enquête exhaustive effectuée par les ONDA auprès des agriculteurs, nous a permis de dresser le tableau de la structure foncière (voir ci-après), qui détaille le type d'exploitation cultivant les zones touchées (voir également carte de situation foncière).

Il s'avère d'après ce tableau que les exploitations dont la superficie est supérieure à 20 ha représentent environ le tiers des exploitants et correspondent à plus de 80 % de la superficie totale ce qui est un bon signe pour les possibilités de mise en valeur.



### 2.3. IMPORTANCE DES ZONES menacées

La zone menacée par la subversion (voir plan 5\*) couvre une superficie de 867 ha dont :

694 ha sont à l'estat Bokissa

173 ha sont à l'estat Krib

selon l'importance de la subversion on a distingué deux zones

la première notée A/ fréquemment menacée et ne donne un plein rendement qu'en moyenne une année sur 4; elle couvre 270 ha.

- la seconde notée B/ est moins fréquemment menacée et couvre 600 ha environ.

### 2.4. INCIDENCE SOCIO-ECONOMIQUE DE L'ASSAINISSEMENT

Afin de mesurer l'incidence d'un projet d'assainissement sur l'évolution de la production nous avons mesuré les valeurs économiques dans la situation actuelle et nous les avons estimées dans la situation après un éventuel assainissement.

Les hypothèses retenues ont été résumées dans les tableaux 1 et 2

TABLEAU I - SUPERFICIE ET PRODUCTION : SITUATION ACTUELLE

Plaine de Krib - oued Khalled

SPECULATIONS	SUPERFICIE AGRICOLE (ha)	TIRAGEMENT PRODUCTION (q)	PRIX unitaire (D/ q)	Production brutte (D)	FRAIS M.O			FRAIS HMO	FRAIS	VALEUR REVENU AJOUTEE (D)
					UT / ha	TOTAL (D)	F.M.O (D)			
Ble sur zone A	45	6	270	7,5	2025	8,5	382	573	56	2610
Ble sur zone B	100	12	1200	7,5	9000	8,5	850	1215	58	5800
Orge sur zone A	45	8	360	5	1800	6,5	292	438	40	1800
Orge sur zone B	100	12	1200	5	6000	6,5	650	975	60	4000
Vesce avoine sur zone A	80	15	1200	4	4800	7	560	840	41	3280
Vesce avoine sur zone B	150	20	3000	4	12000	7	1050	1575	41	6150
Pois chiche sur zone A	34	4	136	30	4080	47	1598	2397	38	1292
Pois chiche sur zone B	100	7	700	30	21000	47	4700	7050	38	3800
					60705			10092	15123	28732
										4 3855 31973 16850

TABLEAU 2 SUPERFICIE ET PRODUCTION

SITUATION APRES ASSAINISSEMENT

Plainte de Krib — oued khaled

## CINQUANTESES

---

Les tableaux 1 et 2 nous montrent que l'assainissement de cette plaine permettra :

- a) d'avoir une production de 192.500 t au lieu de 60.705 t.
- b) d'augmenter fortement le revenu brut, celui-ci passant de 16850 F à 1.308.30 F pour les zones actuellement touchées.
- c) d'assurer un emploi de 17.220 journées de travail au lieu de 10.082. Outre les avantages, l'assainissement permettra également de limiter l'extension des zones subversibles qui qui risquent d'envelopper une plus grande partie de la plaine du Krib.

CHAPTER - 3 -

GEOLGY

### G E O L O G I E

La plaine du Krib et la vallée de l'Oued Ghaled située dans le prolongement l'une de l'autre constituent une dépression orientée nord-est - sud-ouest. Elles sont séparées par un petit peu marqué qui forme la ligne de séparation des eaux.

Les formations sédimentaires, océaniques et oligocènes sont dominantes dans la région tout pourtant dans les Djebels les plus marqués (Bou Khil et Ech Cheid) où les affleurements triasiques sont prépondérants.

D'une manière générale, leur érosion a contribué au rebâtiement des plaines étudiées : limons sableux et graviers intercalés dans des séries argileuses.

La plaine est bordée à l'ouest par un accident technique important, appelé "cicatrice de Tchourouk".

Le flanc oriental du synclinal d'Aïn Teunea constitué par le Djebel Neufchah est formé de calcaires coriaces qui plongent sous les alluvions quaternaires de la vallée de l'Oued Ghaled où l'on retrouve localement des restes de ces calcaires. Le synclinal d'Aïn Teunea est bordé au Nord-Ouest par l'affleurement symétrique d'Aïn Hammam - Table de Tchourouk et au Sud-Est par les anticlinaux des Djebels Bou Khil et Ech Cheid. Le oligocène de ces structures semble constituer localement le substratum du remplissage quaternaire.

CHAPITRE - 4 -

HYDROLOGIE

### 4.1. CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES DES BASSINS VERSANTS

Tel que nous l'avons indiqué précédemment, la zone étudiée est constituée de deux ensembles hydrologiquement indépendant.

- La vallée du Krib dont l'exutoire est l'oued Melah
- La vallée de l'oued Khaled.

Nous avons défini le bassin versant "M" de l'oued Melah ainsi qu'un sous-bassin "K" pour le premier ensemble hydraulique (voir plan N°4).

Pour la vallée de l'oued Khaled, nous avons défini quatre sous-bassins K1 à K4 du bassin versant K =

Les caractéristiques de ces différents bassins versants sont définies dans le tableau suivant :

bassin versant	Superficie (Km <sup>2</sup> )	Périmètre (Km)	Longueur talweg ptinc. (Km)	Dénivelée H (m)	Pente Z
M1	17,8	15	4,8	20	1,5
M	54,5	40	12	192	2,9
K1	57,6	33	12	331	2,3
K2	39,0	31	12,5	481	3,1
K3	22,3	24	9	147	1,5
K4	17,2	20	7,5	379	3,4
K	135,1	53	15	367	1,9

## 4.2. CLIMATOLOGIE ET PLUVIOMETRIE

Nous disposons des données climatologiques et pluviométriques à Teboursouk, cette station voisine de la zone étudiée fonctionne depuis 1901.

### 4.2.1. Climatologie

#### a) Température.

La température moyenne annuelle à Teboursouk est de 15,9° C sur la période 1901-1960 avec les moyennes mensuelles suivantes :

Mois	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	D	S	D
Température moyenne	8,5	9,0	11,7	14,5	18,1	23,0	26,2	26,2	22,9	18,6	13,9	9,9	

Le tableau suivant donne, pour la même période les moyennes des minima et des maxima ainsi que les minima absolus.

Mois	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	D	S	D
Moyenne des minima	5,0	5,2	5,9	9,6	12,0	16,1	18,3	19,5	17,2	13,1	9,7	6,2	
Minima absolus	1,0	2,6	7,0	12,2	4,0	7,0	8,5	11,0	9,0	4,0	0,0	3,0	
Moyenne des maxima	12,1	13,3	16,5	19,6	24,3	29,7	31,5	32,8	28,7	23,5	18,1	13,5	
Maxima absolus	26,0	28,0	37,0	35,0	40,0	43,0	48,0	46,0	44,0	36,0	31,0	25,0	

### b) Vents

Le tableau ci-après donne une vue d'ensemble de la fréquence de la direction du vent au sol relative à la station de Jendouba 1951-1950 qui est la plus proche station anémométrique dont on dispose.

N	NE	NE	ENE	E	ESE	SE	SSE	S
31	20	41	8	10	2	9	2	24
SSW	SW	WSW	W	WNW	NNW	NNW	calme	Total
22	73	34	66	52	174	25	407	1000

### c) Évaporation

L'évaporation est de l'ordre de 1390 mm par an (Sidi Boubaker Tunis) dont 620 mm pendant les trois mois d'été (Juin à Août).

#### 4.2.2. Pluviométrie

a) Pluviométrie annuelle et mensuelle. La pluviométrie moyenne annuelle à Tebourba est de 537 mm (période 1901-1975) avec pour valeur extrême 965 et 152 mm sur cette période.

La répartition sur l'année montre une saison humide de novembre à mars comme le montre le tableau de répartition mensuelle. Notons là encore une grande variabilité dans le temps puisque pour les différents mois de la saison humide, l'écart-type est très voisin de la moyenne mensuelle.

mois	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	D	Jan
moyenne mensuelle	75,9	68,1	66,12	48,8	31,1	19,1	6,9	9,5	25,3	35	5,1	73,6
Ecart type	47,7	52,8	46,5	29,2	24,5	22,5	14,6	14,1	29,6	51,6	41,6	49,2

Sont également le nombre de jours de pluie moyen annuel qui est de 79 à Tchoumamy.

### b) Précipitations journalières

A partir des observations de 55 années complètes, nous avons procédé à l'étude de la pluie journalière maximale.

Les pluies journalières maximales annuelles étant classées, nous avons procédé à leur ajustement à différentes fonctions de répartition (Gumbel), Fréchet, Pearson III et log-Pearson III). Les ajustements à ces différentes fonctions donnent des résultats voisins. Nous avons retenu l'ajustement à la fonction log-Pearson III car c'est une fonction à trois paramètres alors que les fonctions de Gumbel et de Fréchet sont à deux paramètres et que cet ajustement est meilleur que l'ajustement à la fonction Pearson III à trois paramètres également.

Le tableau suivant donne la pluie journalière maximale pour différentes périodes de retour :

Période de retour (ans)	2	5	10	20	50	100
Plu. max.	50	72	97	102	132	138

### c) précipitations de durée inférieure à 24 heures.

Se disposeront pas de dépendants clivigraphiques, nous avons calculé les intensités horaires pour des durées inférieures à 24 heures, par la relation suivante, établie par COMBY pour toute la Tunisie.

$$I = I_{24} \cdot \frac{M}{\sqrt{M+1}}$$

$$\sqrt{\frac{M}{M+1}}$$

Ainsi pour les périodes de retour 5 ans et 10 ans, cette relation devient pour la station de Tchoumamy :

$$T = 5 \text{ ans} \quad I = 25,2 \quad t = 0,67$$

$$T = 10 \text{ ans} \quad I = 31,2 \quad t = 0,67$$

et plus généralement, en fonction de la période de retour.

$$I = 18 \quad t^{0,67} \quad \gamma^{0,23}$$

avec  $I$  en mm/h,  $t$  en heures et  $T$  en années et ceci pour un point fixe de la région.

#### d) Intensité sur une superficie donnée.

Pour calculer l'intensité moyenne sur un bassin versant, il faut tenir compte d'un coefficient d'abattement de pluies  $k_A$ , dont l'ORSTOM propose la formulation suivante :

$$k_A = 1 - (9 \log r + 42,10^{-3} p + 157) 10^{-3} \log A \text{ où}$$

$r$  est la récurrence de la pluie  
 $p$  la pluie moyenne annuelle  
 $A$  la superficie du bassin versant.

Les fréquences qui nous intéressent sont 5 et 10 ans pour lesquelles on a sensiblement la même valeur :

$$k_A = 1 - 0,18 \log A$$

Ainsi l'intensité moyenne sur un bassin versant est donnée par

$$I_A = 18 \quad t^{0,67} \quad \gamma^{0,23} \quad (1 - 0,18 \log A)$$

#### 4.3. CARTE DES RÉPARTITIONS

La distribution de l'intensité sur son territoire s'exprime tout d'abord dans la répartition interannuelle le débit de points par la méthode cartographique.

$$Q = P_{\text{ann}} \cdot J_{\text{ann}} \cdot S_{\text{ann}}$$

I est l'intensité pendant le temps de concentration et A la superficie du bassin versant.

C est le coefficient de ruissellement du bassin versant pour lequel on a adopté la formulation suivante :

$$C = P^{\frac{2}{3}}$$

$$\frac{100}{100}$$

Sous prendrons pour  $\beta$  la valeur 0,86 correspondant à indice d'humidité  $i = 0,90$  du fait que l'on cherche à estimer les débits maxima susceptibles de se produire sur les différents bassins versants dans les conditions de ruissellement maximales.

Pour déterminer  $P$ , il nous faut connaître l'intensité I pendant le temps de concentration du bassin versant considéré.

Le temps de concentration  $t_c$  est déterminé par la formule U.S.C.S.

$$t_c = 0,94 \cdot \frac{L}{1,16}$$

$$= 0,94 \cdot \frac{L}{1,16}$$

où L est la longueur du talweg principal en km, H la dénivellation en mètres,  $t_c$  est alors exprimé en heures.

Les temps de concentration des bassins qui nous intéressent sont de l'ordre de 1 à 2 heures; les pluies correspondantes pour les fréquences 5 et 10 ans sont comprises entre 20 mm ( $t_c = 1$  h et fréquence 5 ans) et 25 mm ( $t_c = 2,25$  h et fréquence 10 ans).

Le coefficient de ruissellement varie dans ces conditions entre 0,13 et 0,16. Nous prendrons donc un coefficient de ruissellement moyen égal à 0,15.

L'expression du débit de pointe devient alors

$$Q = 0,15 \cdot \frac{18}{3,6} \cdot t^{-0,67} \cdot T^{0,23} (1-0,18 \log A) \cdot A.$$

avec Q en m<sup>3</sup>/s

t en heures

T en années

A en km<sup>2</sup>

Pour les bassins versants définis précédemment, on trouvera dans le tableau suivant les valeurs du débit de pointe pour les périodes de retour de 5 et 10 ans.

Bassin versant	Superficie en km <sup>2</sup>	t <sub>p</sub> en h	Q 5 ans en m <sup>3</sup> /s	Q 10 ans en m <sup>3</sup> /s
M1	12,8	1,13	30,3	12,0
M2	54,5	1,58	28,7	33,7
K1	57,6	1,80	28,8	33,8
K2	18,0	1,61	21,3	25,0
K3	27,1	1,26	15,1	18,4
K4	17,7	0,99	14,6	17,2
K	135,1	7,24	52,7	61,2

Ces valeurs semblent correctes bien que nous n'ayant pu les comparer à des observations. Néanmoins les débits théoriques déduits des débits calculés correspondent bien aux types de bassins versants étudiés.

#### 4.4. TRANSPORT SOLIDE

On ne dispose pas d'observations permettant d'évaluer le transport solide sur nos cours d'eau. Néanmoins, on peut, prendre en compte des observations effectuées sur trois petits bassins versants expérimentaux du Djougat (Miliane Sud), à savoir :

- le transport solide sur le bassin versant N°1 (couverture forestière : pins et pinipine) est de l'ordre de 5 g/l avec des valeurs allant de quelques grammes jusqu'à 20 g/l.
- Sur le bassin versant N°2 (cultures céréalières) le transport solide est de 11 g/l en moyenne mais peut atteindre 10 à 40 g/l.

Compte tenu du régime pluviométrique voisin, de la morphologie semblable et du type de couvert végétal analogue sur les bassins versants du Djougat et sur les bassins versants étudiés ici, on peut estimer que la charge moyenne en solides en suspension pendant une crue est de l'ordre de 30 g/l.

CHAPITRE 3

LES CAUSES DE L'HYDROMORPHIE

Il y a lieu de distinguer plusieurs zones dans la plaine du Krib - Oued Khaled, à savoir :

- la partie Sud-Est de la plaine du Krib
- la partie avant de la vallée d'Oued Khaled  
(à proximité du hameau de Beknia)
- la vallée de l'Oued Khaled.

#### 5.1. LA PARTIE SUD-EST DE LA PLAINE DU KRIB

Comme le montre le schéma des écoulements sur la plaine du Krib (fig.1, ci-après), de nombreux petits oueds ayant pris naissance dans les Djebels El Kerha et ech Chehid s'avancent dans la plaine et divergent dès que la pente est faible, s'étalant sur les terres agricoles avoisinantes.

C'est ainsi qu'il apparaît que la cause essentielle de l'hydromorphie est due à la divagation des oueds qui ne sont pas assez puissants pour atteindre un oued plus important ou bien l'exutoire de la plaine.

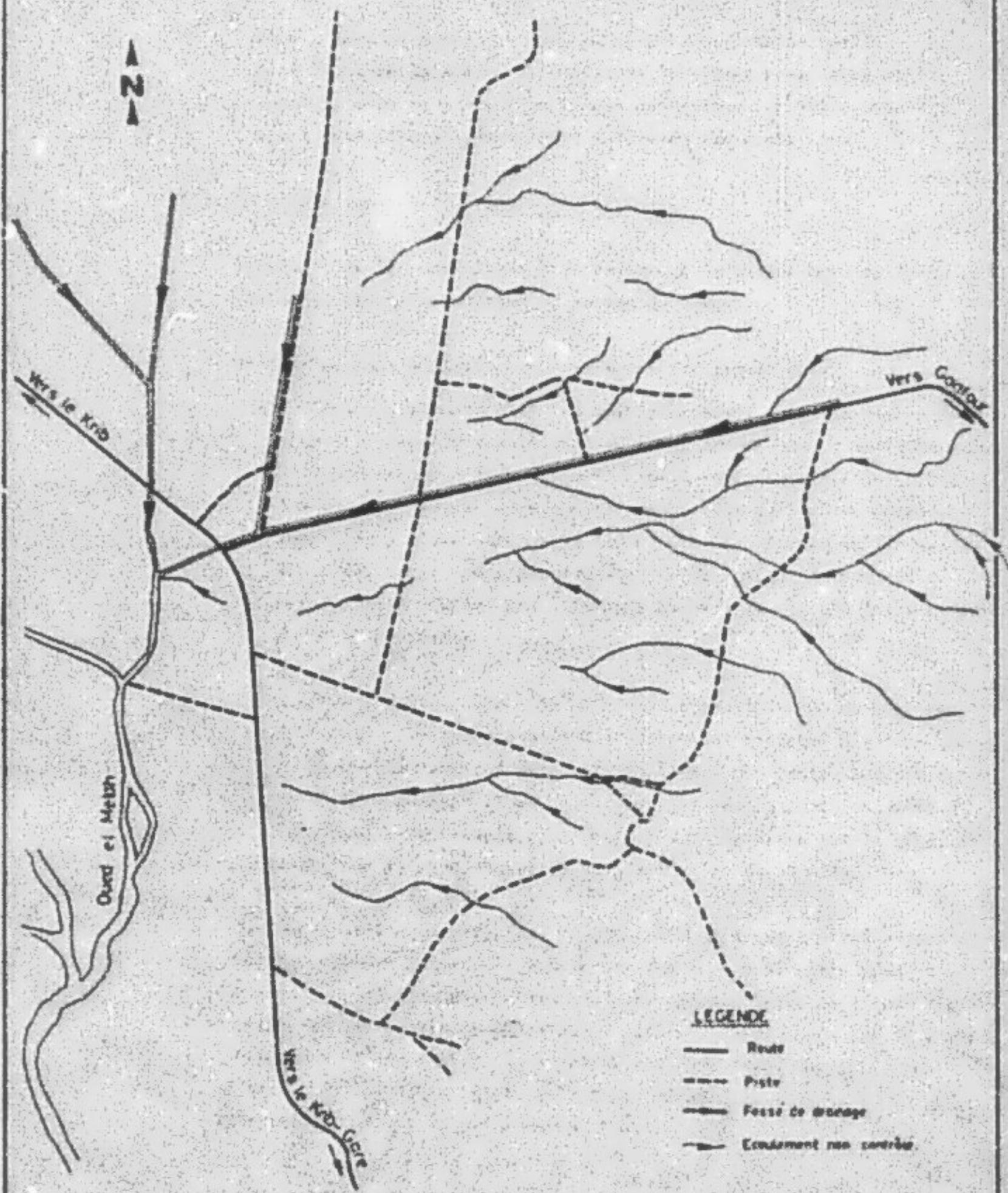
L'hydromorphie est accentuée par la faible perméabilité des terres (teneur en argile relativement importante).

En effet, les multiples écoulements provenant des Djebels environnantes s'étalent et inondent les zones basses et à faible pente de la plaine. L'écoulement se fait alors en nappe, ralentie par les microreliefs, par les cultures et par les obstacles artificiels (chemins, routes). La faible perméabilité des sols empêche quasiment toute infiltration : c'est pourquoi, au cours de l'automne et de l'hiver, les terres situées dans la partie sud-est de la plaine peuvent être inondées ou au moins totalement recouvertes d'eau pendant plusieurs semaines voire plusieurs mois.

SCHEMA DES ECOULEMENTS  
SUR LA PLANE DU KRIS

Ech 1/25.000

D'après levé topographique 1976 Fig. 2



En cas de très fortes crues, les rivières des oueds Aïn Alsetteba et Bribas participent également à l'inondation des terres avoisinantes car le lit de l'oued rive est situé à l'aval est relativement encadré par la végétation (jones en particulier).

Il y a lieu de noter que les rivières situées dans la partie Nord-Ouest de la plaine présentaient les mêmes caractéristiques avant la mise en place d'un réseau de drainage en 1957. Depuis cette date, toute hydromorphie a disparu sur cette zone.

### 5.2. La Partie Asente de la Vallée d'Oued Chaled

Il s'agit de la zone située à la limite de la partie Nord de la plaine de Krib, tout autour du bassin de Dekniss.

On peut en fait y distinguer deux zones (cf. fig.3) :

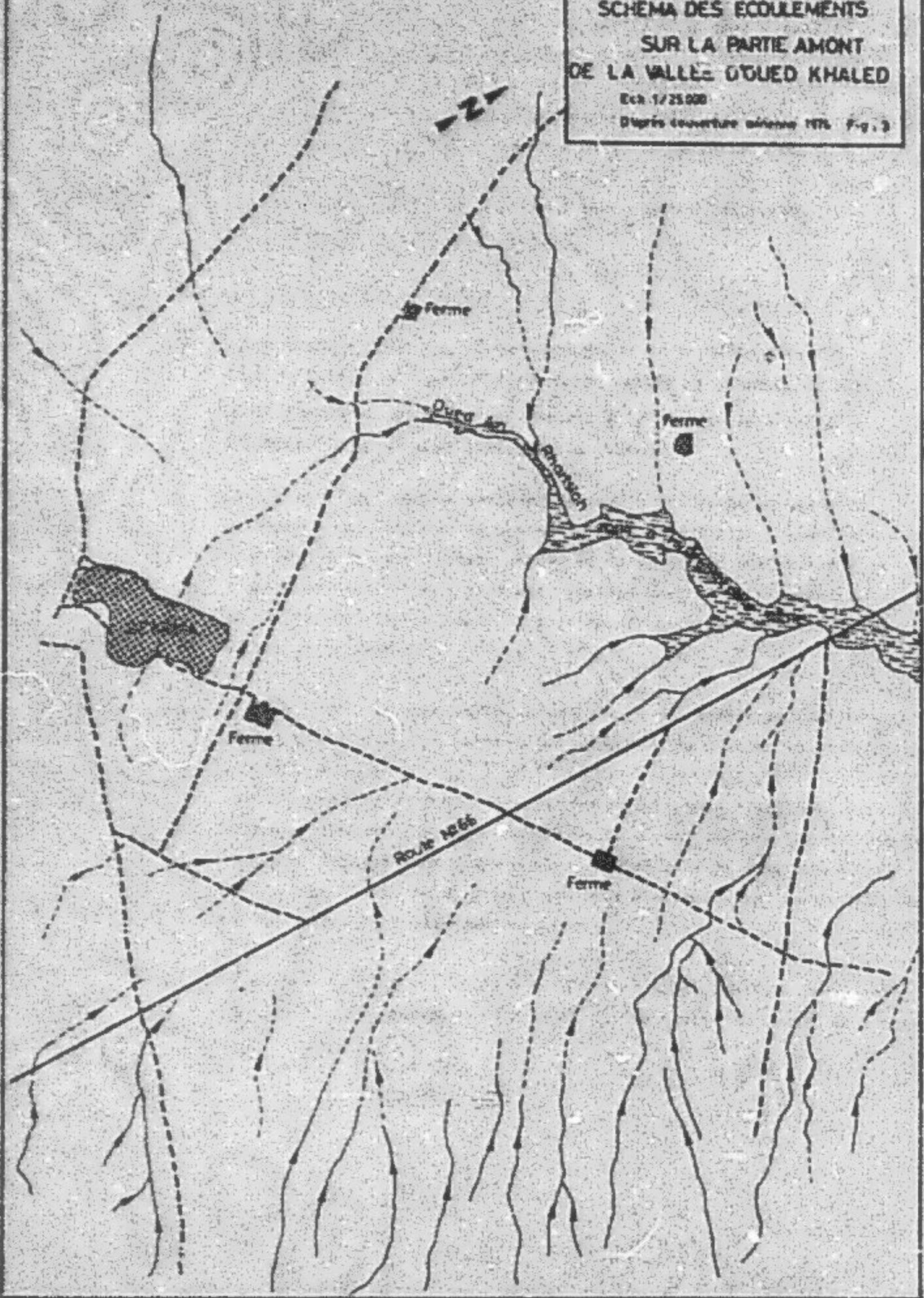
- à l'est de la route N°65 : les multiples oueds issus de Djebel Ech Chabid perdent leur puissance au fur et mesure que la pente moyenne du T.M. diminue ; leur lit est moins large jusqu'à cisaillasse et les cours s'éroulent en nappe sur les terres agricoles. Cependant compte tenu d'une part de la pente non trop faible du T.M. dans le secteur aval des oueds (de l'ordre de 2 %), d'autre part de la perméabilité supérieure des sols dans cette zone, il n'y a pas de submersion des terres.
- à l'ouest de la route N°65 et plus particulièrement au nord-ouest de Dekniss, le terrain bien que légèrement vallonné présente une faible pente longitudinale. Ainsi, l'oued Aïn Kartat a une pente de l'ordre de 4 %. Il en résulte un lit peu profond, encadré à la capacité de transit réduite (1 à 2 m<sup>3</sup>/s) alors que le débit de pointe de la crue décennale est de l'ordre de 20 m<sup>3</sup>/s.

Cet oued est l'oued principal de la zone considérée : ainsi apparaît une des raisons du mauvais déroulement des eaux dans cette zone. Ajoutons à cela que les cours des petits oueds situés à l'amont de l'oued Aïn Kartat où le rejoignent plusieurs déboulements en nappe sur les terres agricoles environnantes. On voit donc ainsi disposer une plusieurs centaines d'hectares soient submergés, la surface touchée et le temps submersion étant liés à l'intensité des pluies.

SCHEMA DES ECOULEMENTS  
SUR LA PARTIE AMONT  
DE LA VALLEE D'OUED KHALED

Ech 1/25 000

D'après couverture aérienne MTR - Fig. 3



Ainsi, dans la partie arrière de la vallée de l'Oued Khaled, les causes de l'hydromorphie sont liées :

- d'une part à la quasi-inexistance du lit de l'Oued Aïn Rhartslah sur quelques kilomètres à l'ouest de la route N°66.
- d'autre part à la mauvaise liaison entre les petits écoulements et cet oued.

### 5.3. La Vallée de l'Oued Khaled

D'une manière générale, il ne se pose pas de problème important dans la vallée de l'Oued Khaled. Cette vallée se présente en effet comme nettement encassée par rapport à la plaine (de l'ordre de 20 mètres en dessous du niveau de la plaine)

Le lit de l'Oued Khaled serpente au fond d'une gorge de quelques dizaines à une centaine de mètres de large. Le lit proprement dit de l'Oued est de dix à trente mètres de large et une profondeur d'un à quelques mètres - qui plus est, parfois obstrué par la végétation ce qui ralentit l'écoulement et peut mener à des débordements hors du lit proprement dit.

On note ainsi des submersions localisées d'une partie du fond de la gorge. C'est le cas en particulier au niveau du pont de la route de l'Oued Khaled-Sud :

Le pont consiste en trois ouvertures circulaires de diamètre 2500 mm soit une section de passage totale de 15 m<sup>2</sup> environ, ce qui est insuffisant pour laisser passer les quelques 60 m<sup>3</sup>/s de la crue décennale. Il y a alors remontée du plan d'eau avec écoulement par dessus le pont et inondation des terrasses voisines.

En résumé, dans la vallée de l'Oued Khaled, les problèmes sont très localisés : ils peuvent être résolus par un traitement local de l'oued.

ORIENTATION DE L'ETUDE

Il apparaît que la cause essentielle de l'hydromorphie aussi bien sur la partie Sud-Est de la plaine du Krib que dans la partie amont de la vallée d'Oued Khaled réside dans la divagation des écoulements et des nombreux petits oueds provenant des Djebels avoisinants.

Compte-tenu de la faible perméabilité des terres dans certaines zones, le débordement des oueds sur des zones à faible pente provoque des stagnations prolongées fortement préjudiciables aux cultures.

Il y a donc lieu de s'orienter dans un premier temps vers un contrôle des écoulements pour que les eaux de ruissellement puissent atteindre facilement des oueds sauvages de la plaine.

Dans un deuxième temps, si ce traitement est insuffisant, on pourra procéder à un drainage par drains enterrés et fossés dans les zones où cela s'avérera nécessaire.

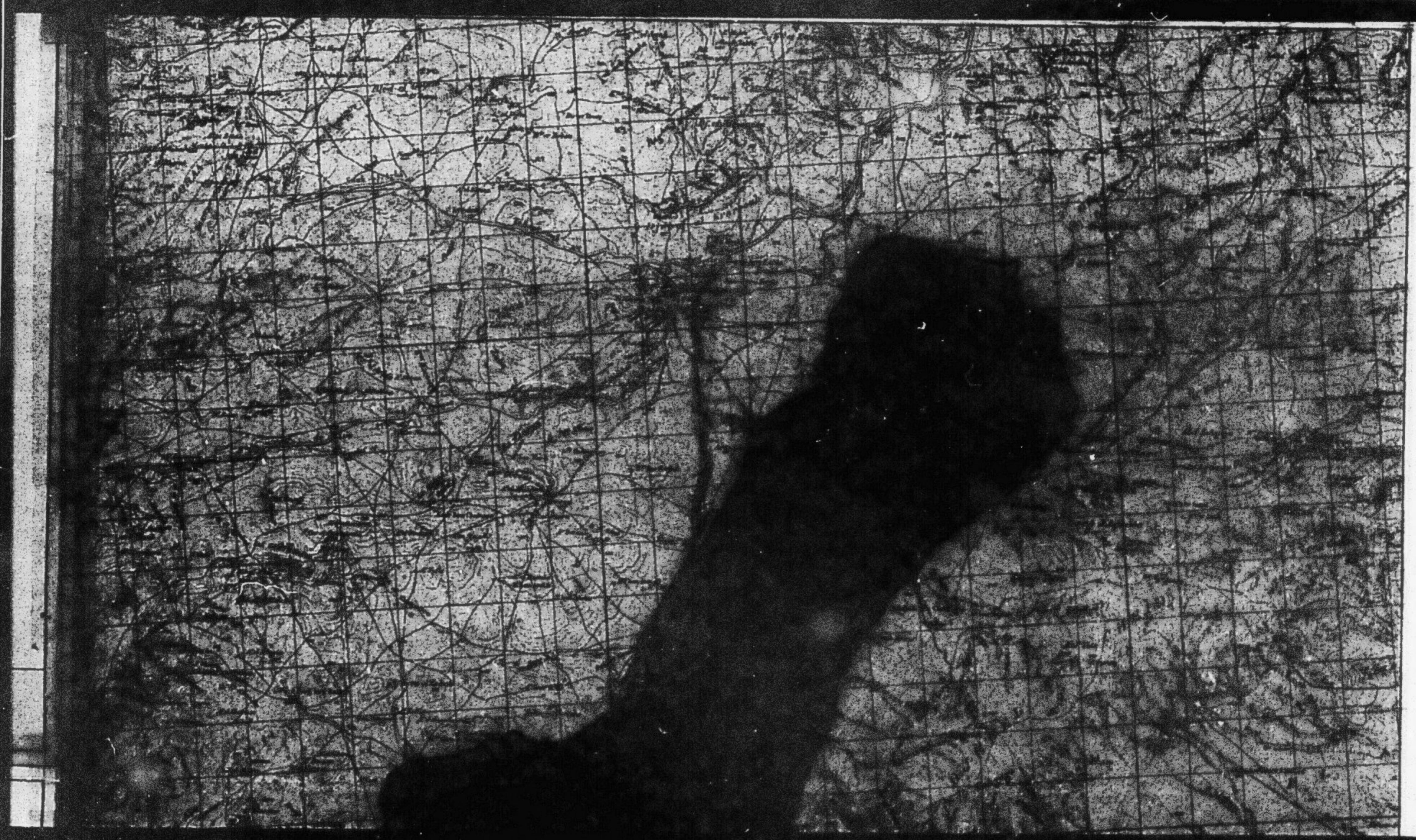
LISTE DES PLANS

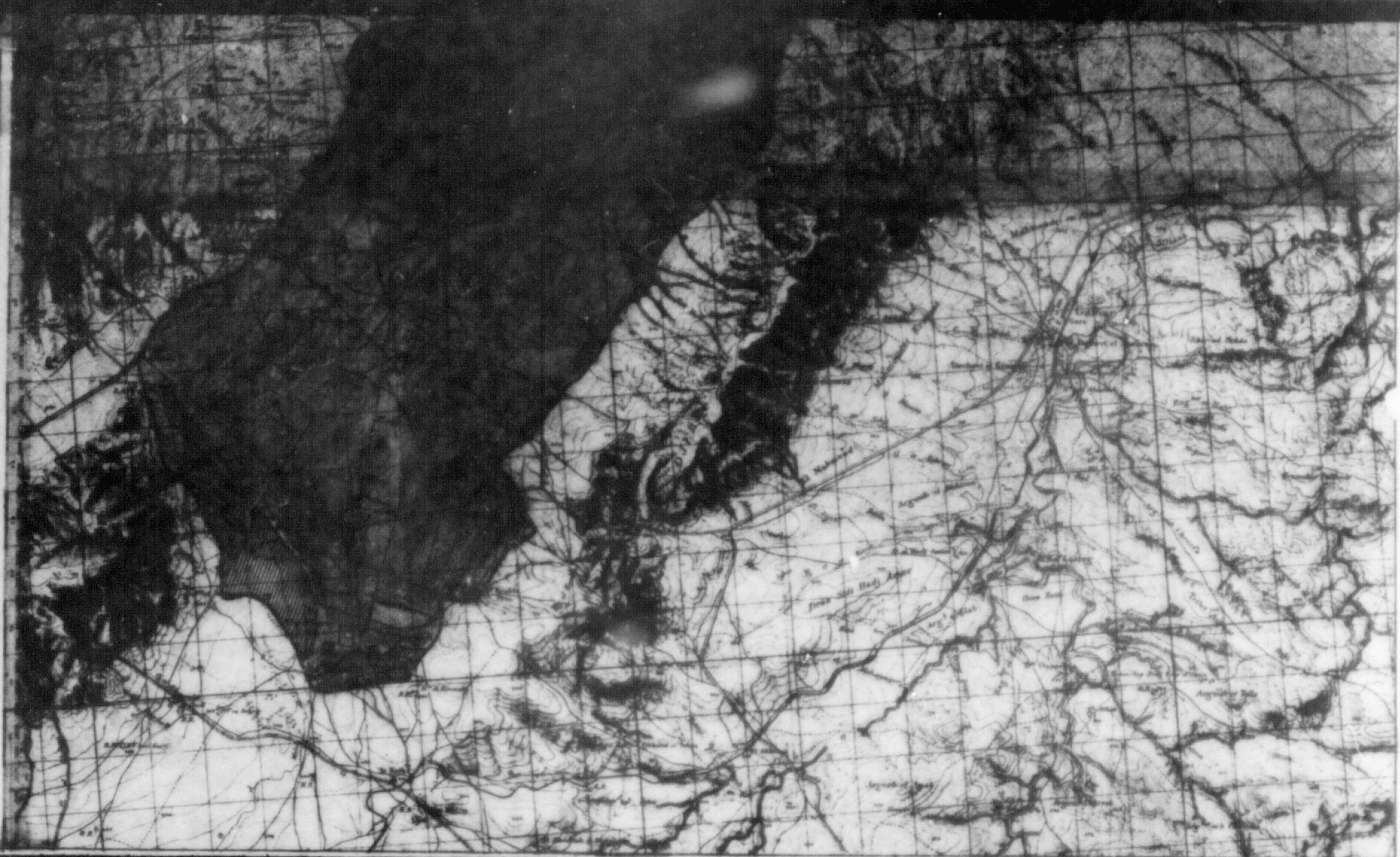
---

- N° 1 - CARTE D'OCCUPATION DU SOL
  - N° 2 - CARTE FONCIERE
  - N° 3 - CARTE DES ZONES INFLUENCÉES PAR L'HYDROMORPHIE
  - N° 4 - CARTE DES RASSES VERSANTES
-

## LEGENDE

- — — — LIMITÉ DU PERIMÈTRE
- [■] CULTURES ANNUELLES
- [■] PARCOURS
- [■] PLANTATIONS ARBUSTIVES





DÉPARTEMENT TUNISIENNE  
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE  
DIRECTION DU GÉRAGE DURAI

02517

ASSAINISSEMENT AGRICOLE  
DES PLAINES  
DU NORD DE LA TUNISIE

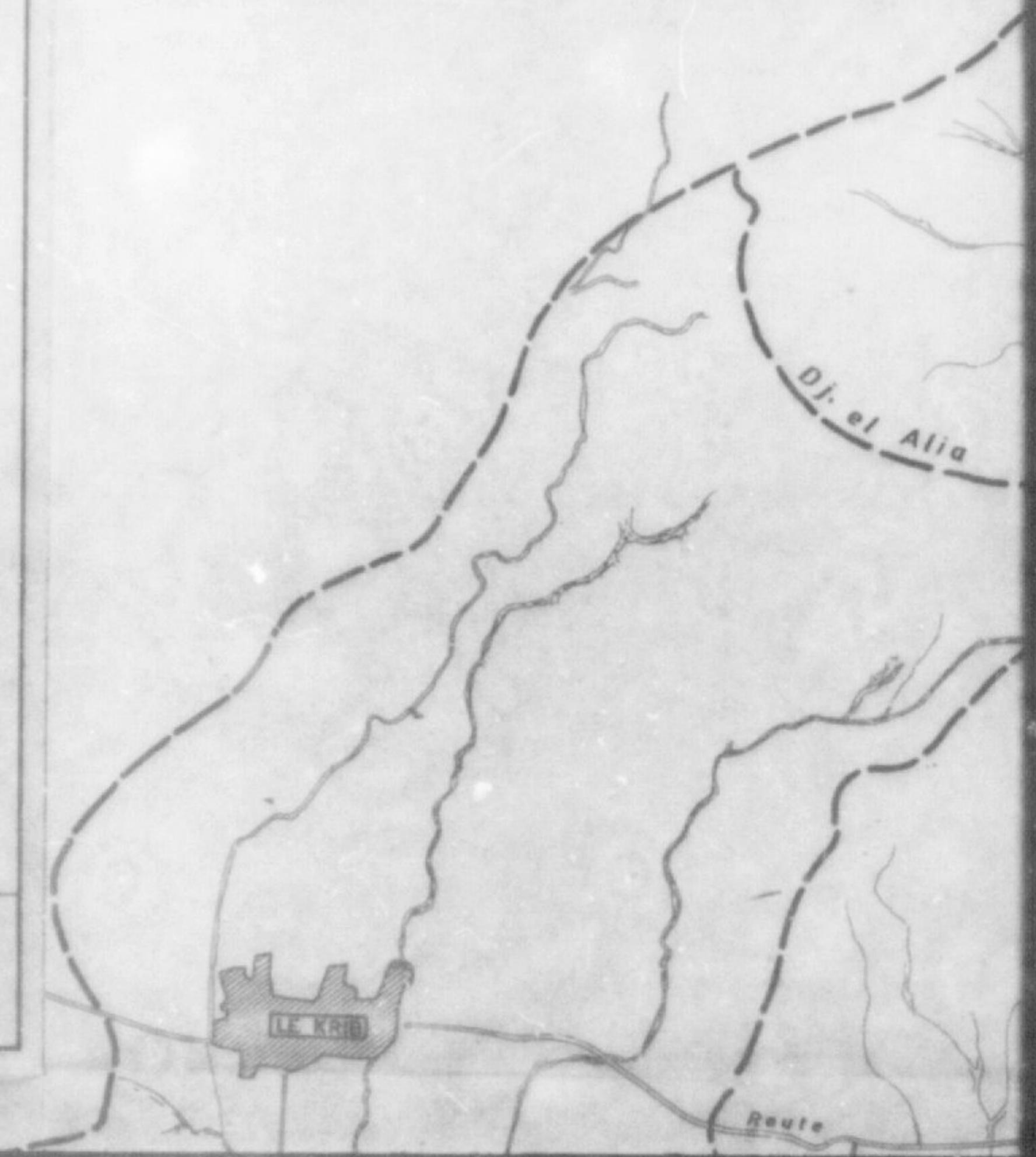
GOUVERNORAT DE SILIANA  
PLAINE DU KRIB  
DIAGNOSTIC

CARTE FONCIERE

N° 2

ECHELLE : 1/25.000

DATE Juin 1979









## CARTE FONCIERE

N° 2

ECHELLE : 1/25.000

DATE JUIN 1979



DJEBEL

BOU

KHEL

Route

privés

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

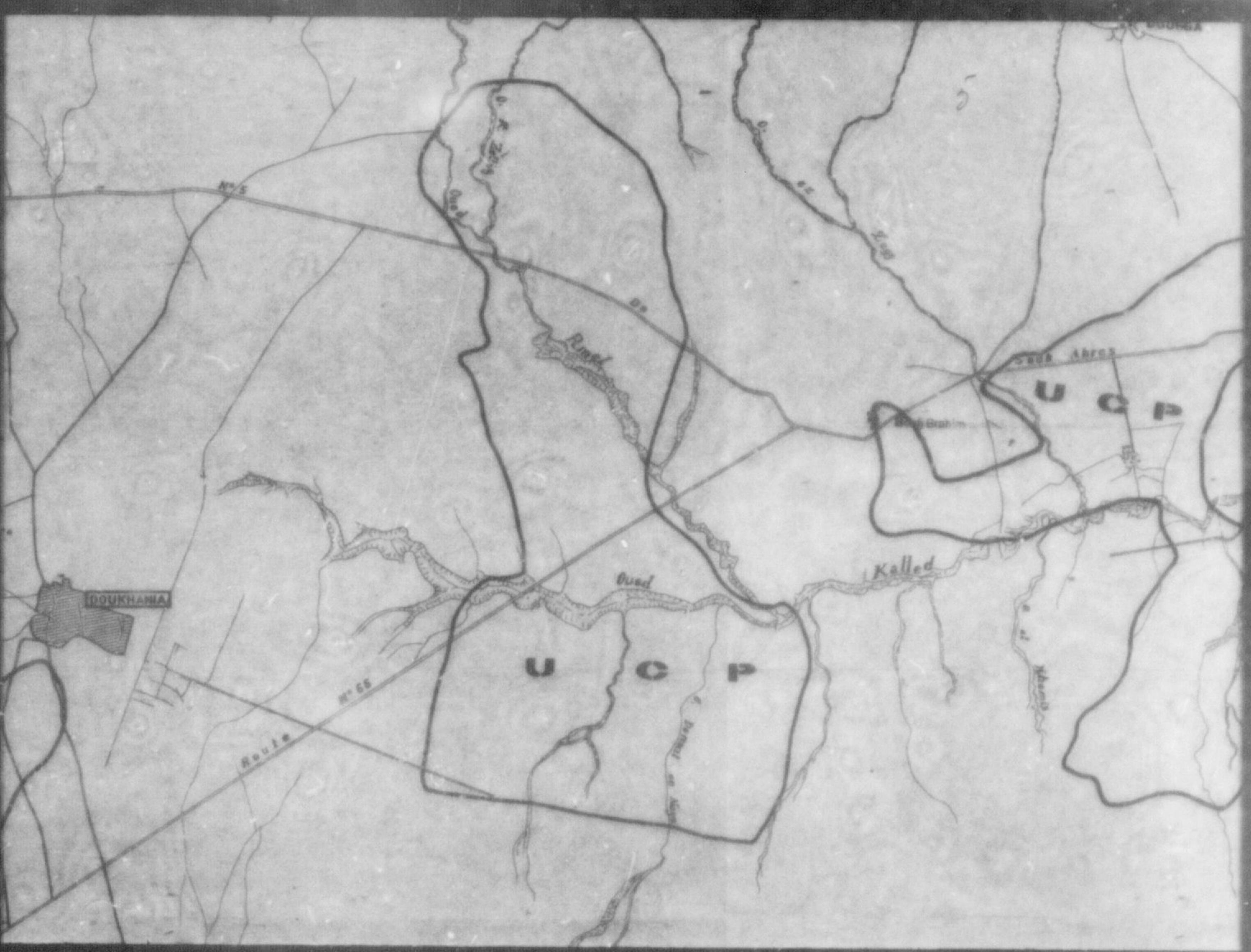
P

U

C

P

privés



**SUITE EN**

**f**

**2**



MICROFICHE N°

02517

République Tunisienne

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE

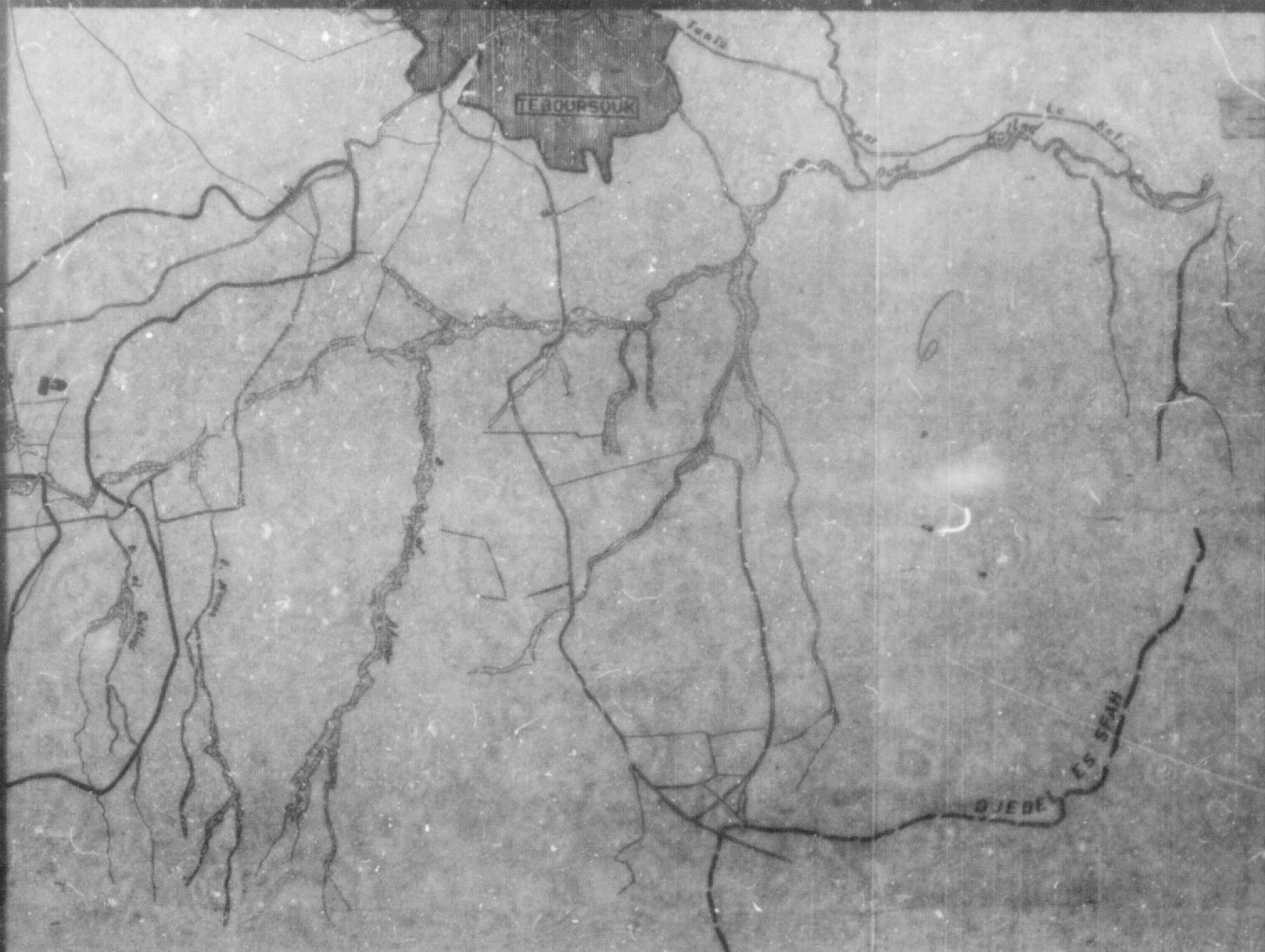
DOCUMENTATION AGRICOLE

TUNIS

الجمهورية التونسية  
وزارة الفلاحة

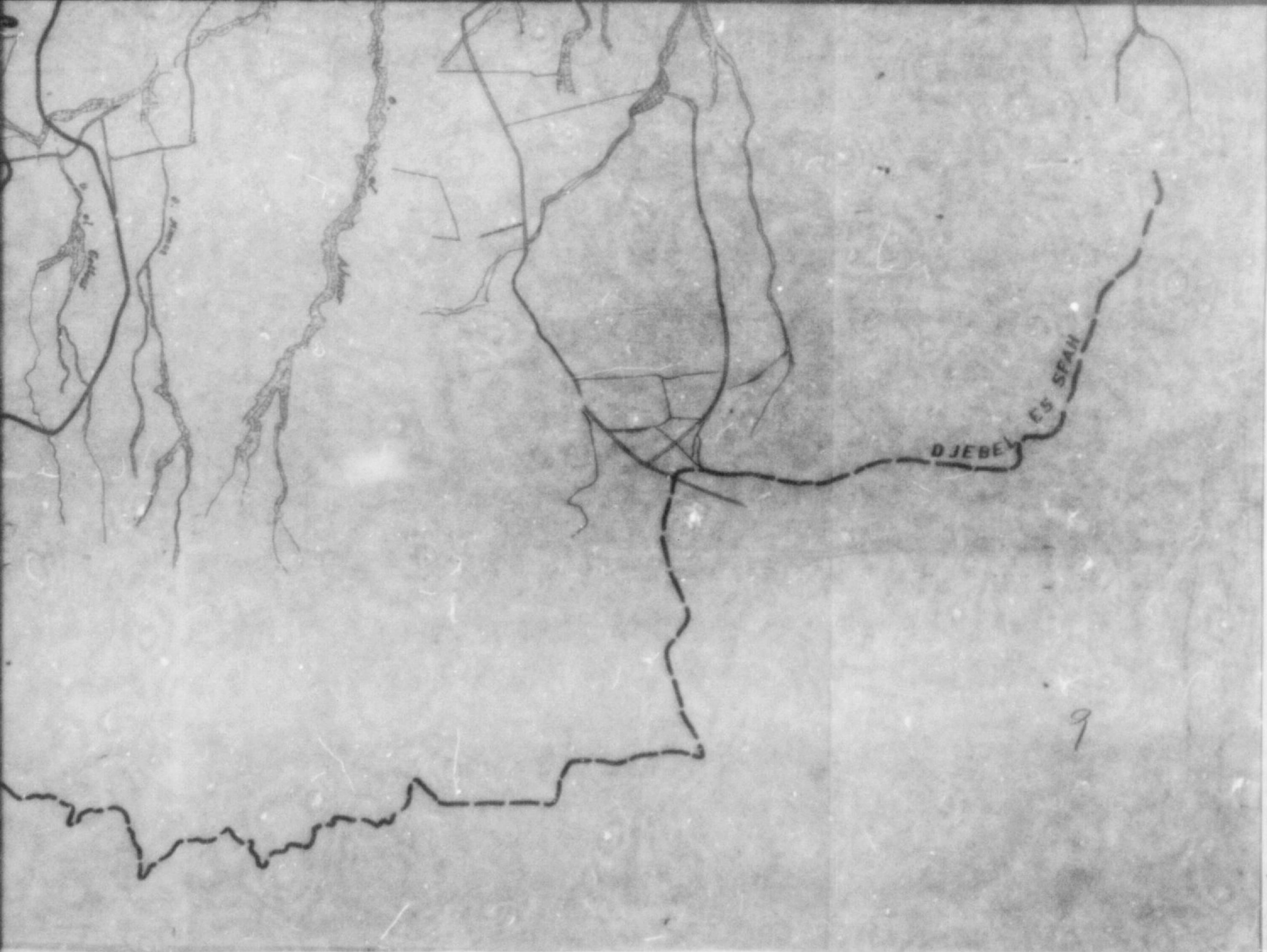
اطركز القومي  
للسويق الفلاحي  
تونس

F 2









9

MINISTERE DE L'AGRICULTURE  
DEPARTEMENT DE L'AGRICULTURE  
DIRECTEUR DU PLATEAU AGRICOLE

02147

ASSAINISSEMENT AGRICOLE  
DES PLAINES  
DU NORD DE LA TUNISIE

GOUVERNORAT DE SIDI BOU  
PLAINE DE KARNA  
DIAGNOSTIC

CARTE DES ZONES MENACÉES  
PAR L'HYDROMORPHIE

N°3

ÉCHELLE 1/25000

DATE juil 1979

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

32

33

34

35

36

37

38

39

40

41

42

43

44

45

46

47

48

49

50

51

52

53

54

55

56

57

58

59

60

61

62

63

64

65

66

67

68

69

70

71

72

73

74

75

76

77

78

79

80

81

82

83

84

85

86

87

88

89

90

91

92

93

94

95

96

97

98

99

100

101

102

103

104

105

106

107

108

109

110

111

112

113

114

115

116

117

118

119

120

121

122

123

124

125

126

127

128

129

130

131

132

133

134

135

136

137

138

139

140

141

142

143

144

145

146

147

148

149

150

151

152

153

154

155

156

157

158

159

160

161

162

163

164

165

166

167

168

169

170

171

172

173

174

175

176

177

178

179

180

181

182

183

184

185

186

187

188

189

190

191

192

193

194

195

196

197

198

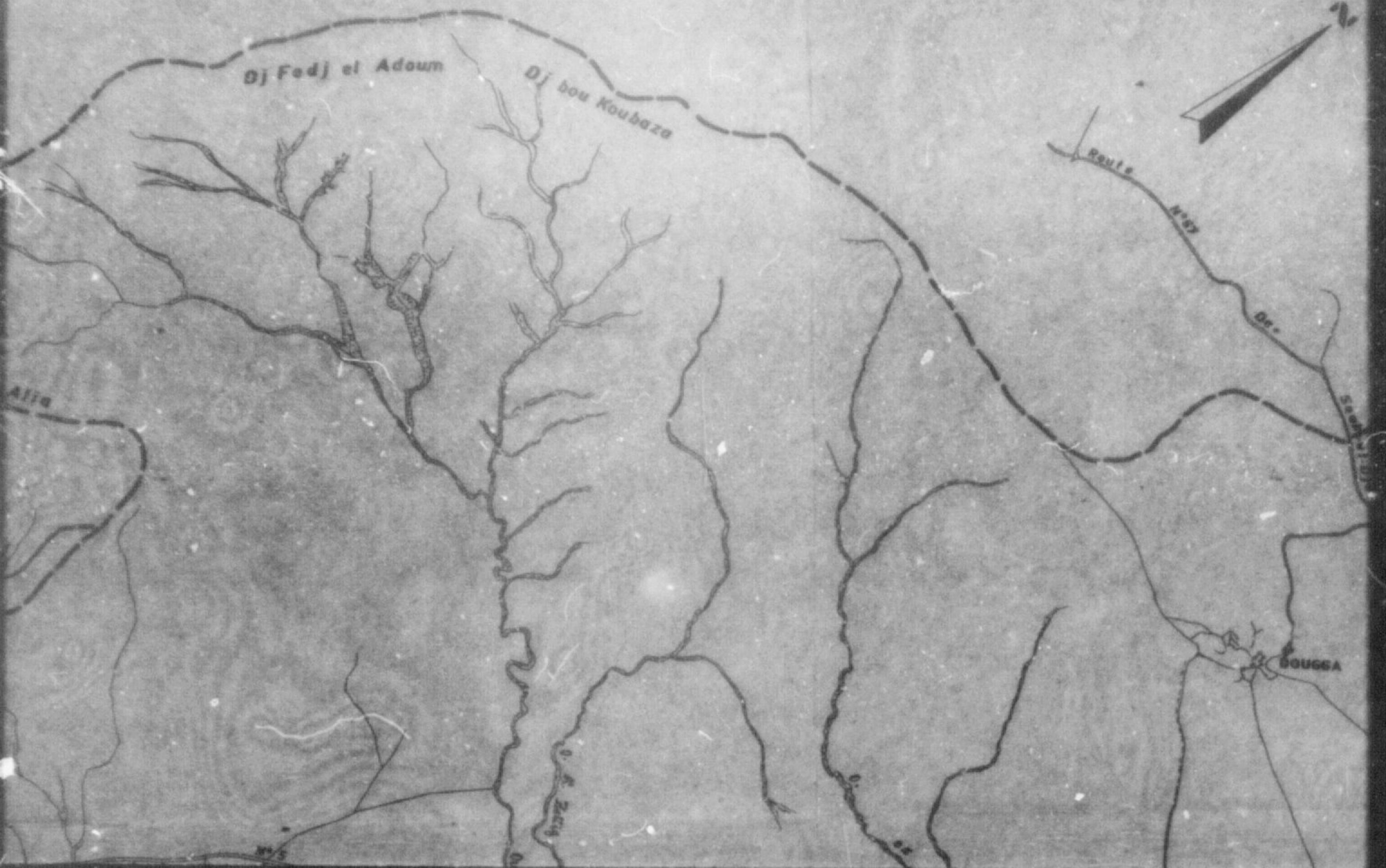
199

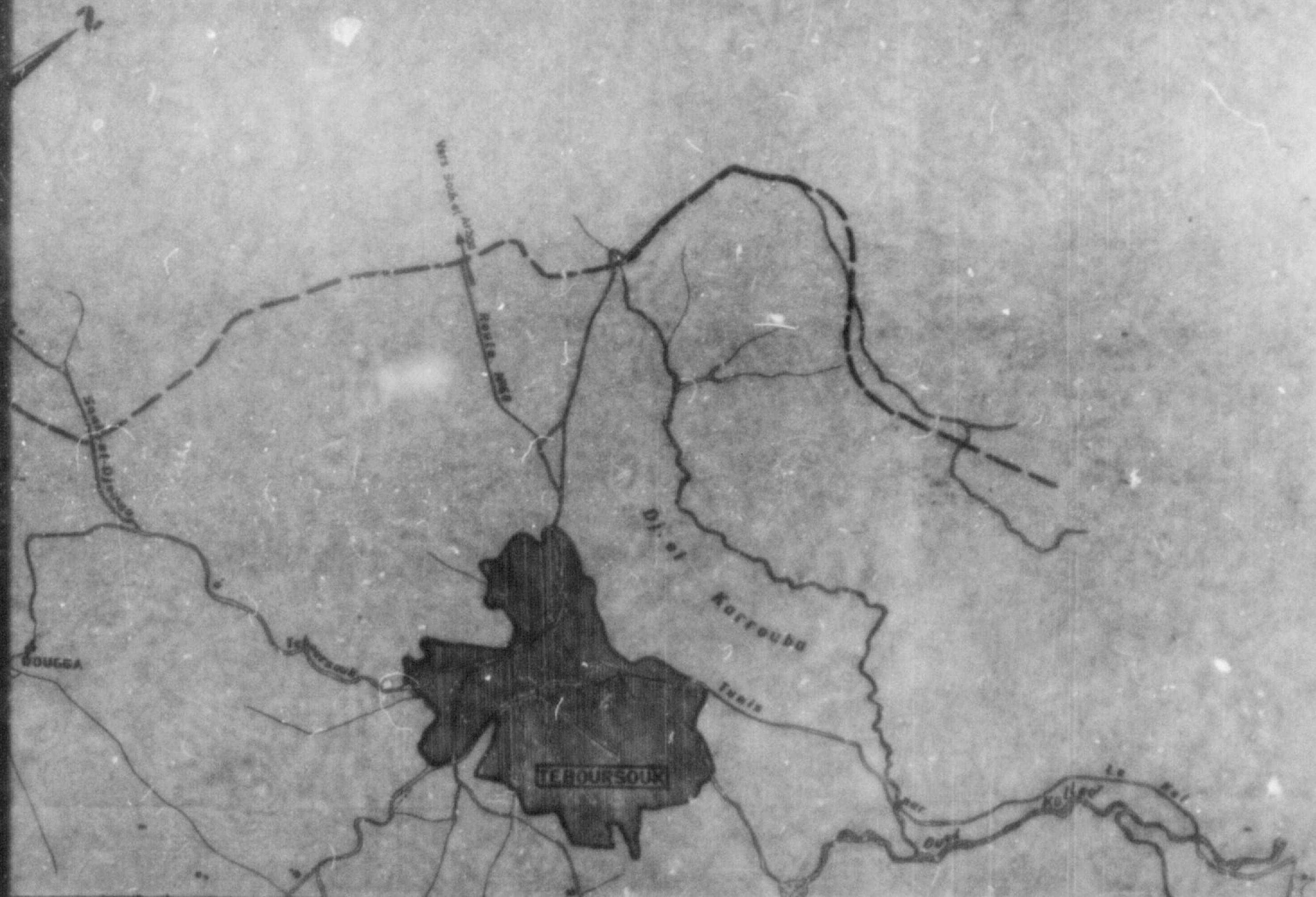
200

201

202

&lt;





CARTE DES ZONES MENACÉES  
PAR L'HYDROMORPHIE

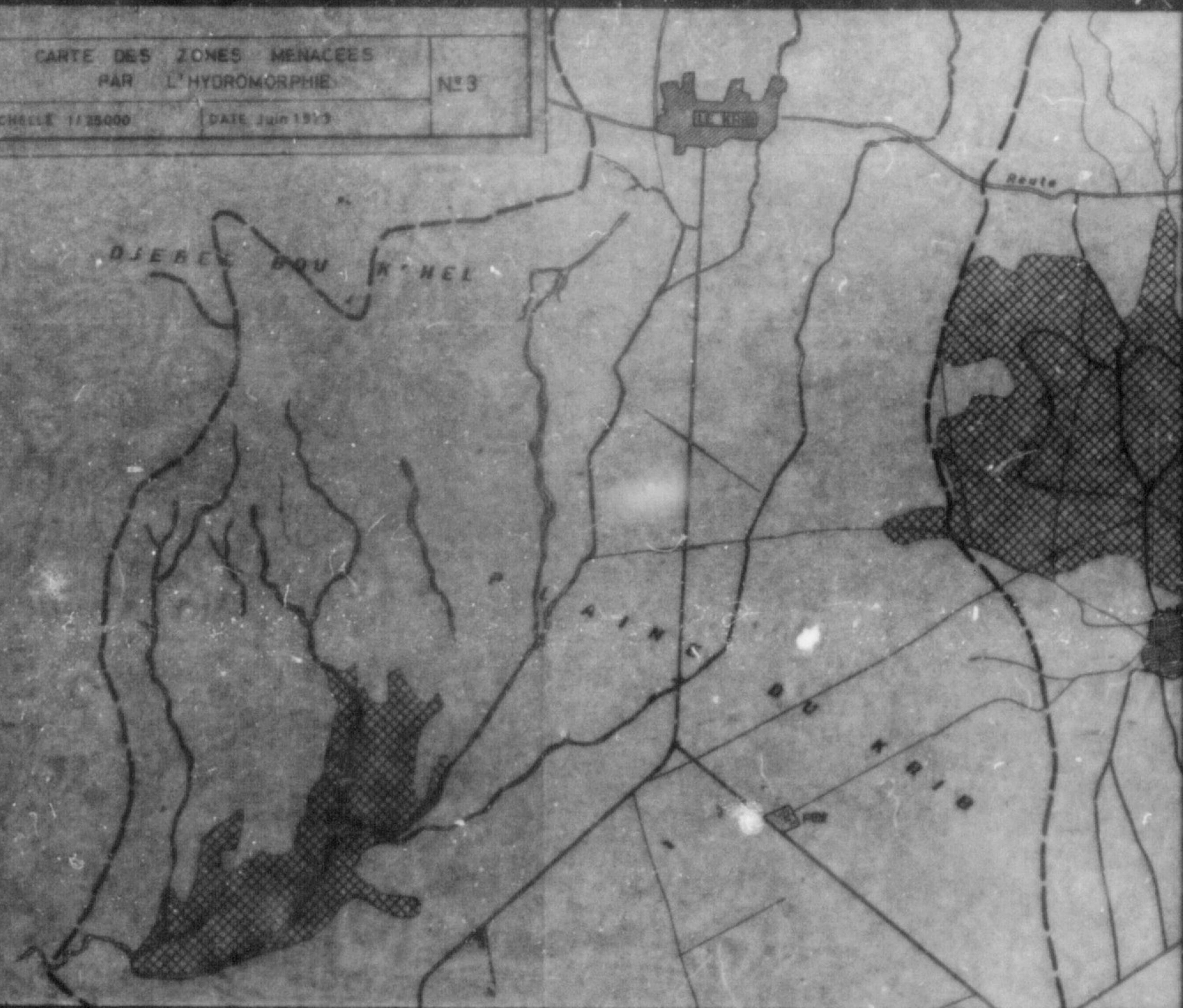
N° 3

ÉCHELLE 1/25000

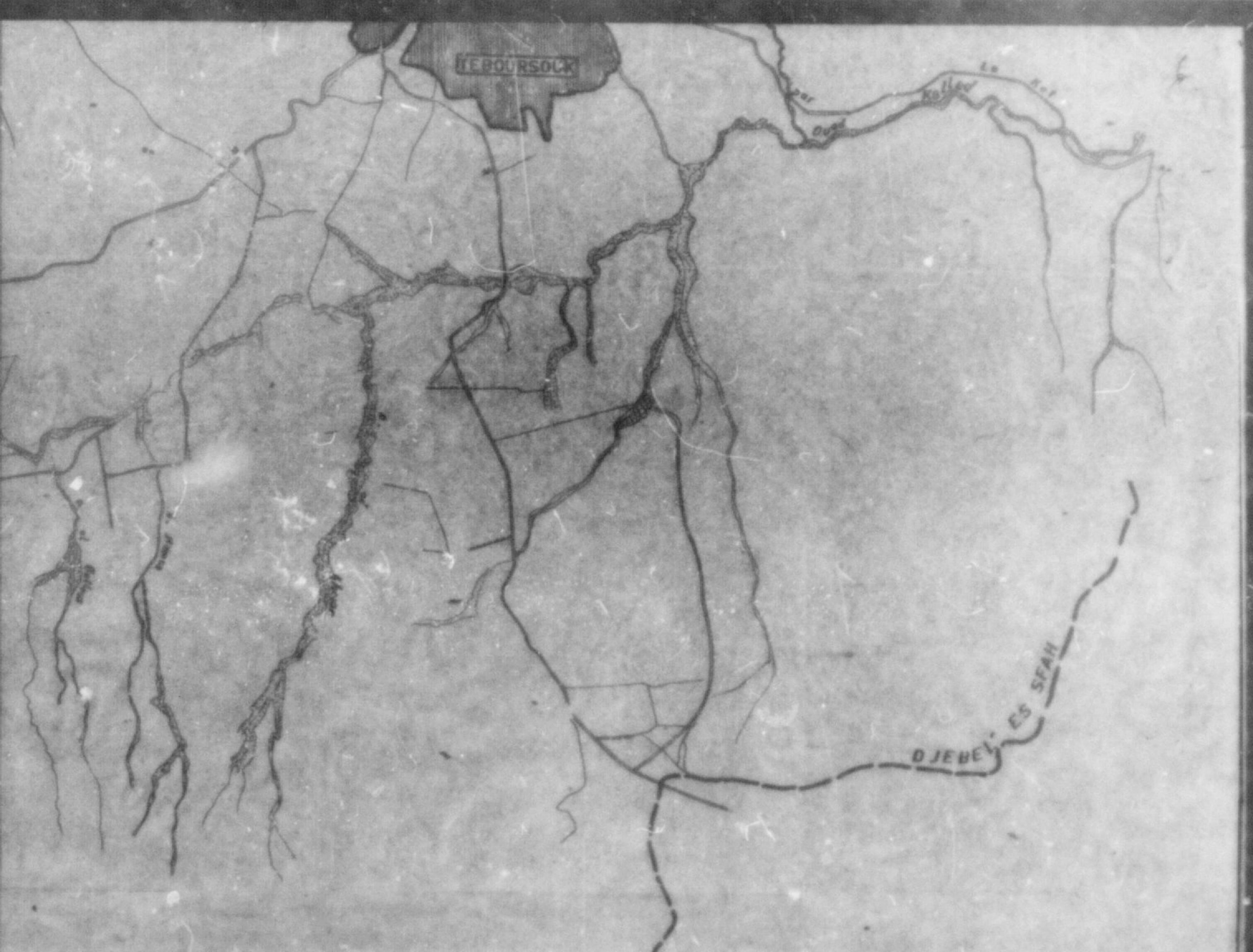
DATE Juin 1923

QUEBEC RUE K'NEL

Route







TEBOURSOUK

DJEBEY

ES SPAH

KELLIA

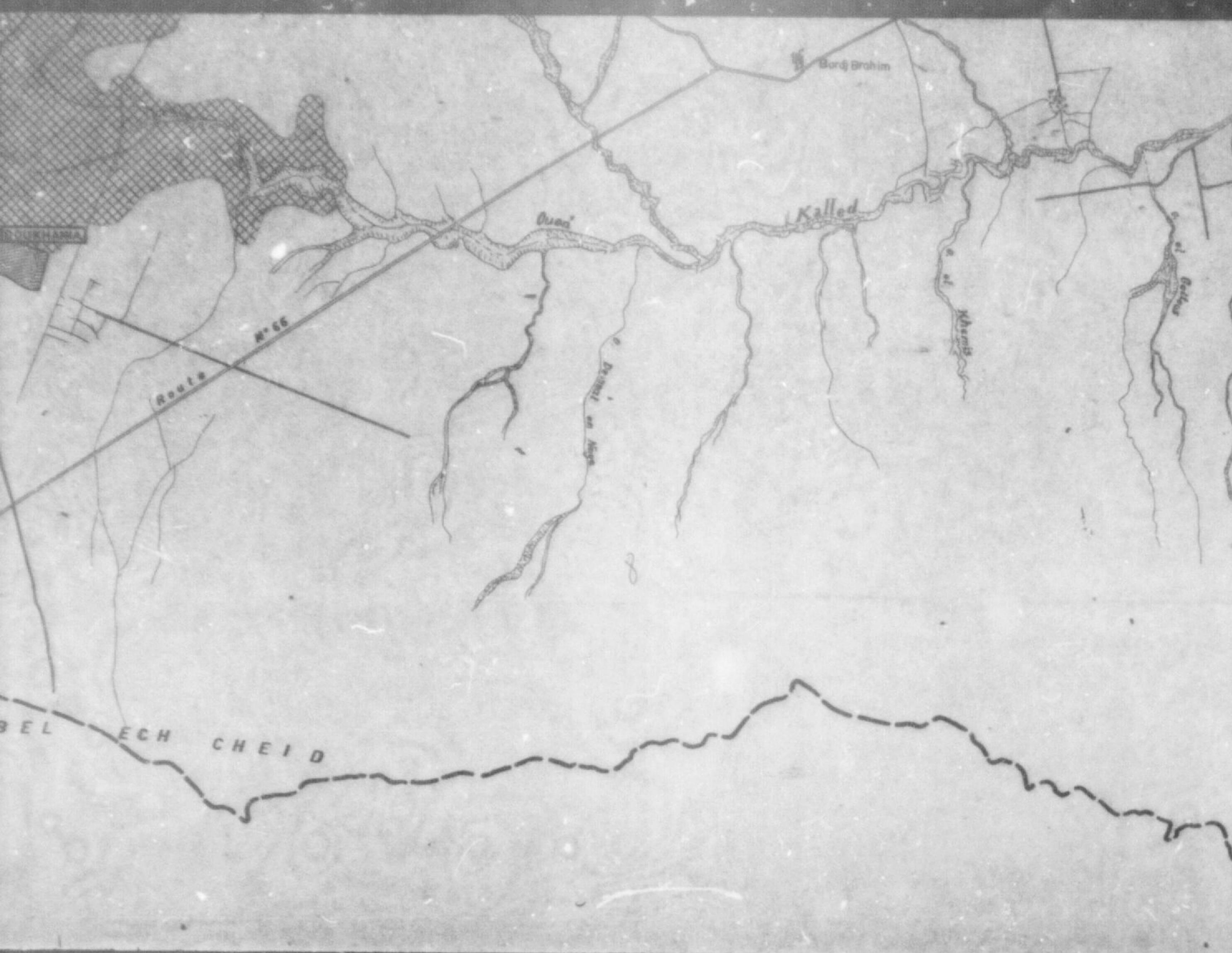


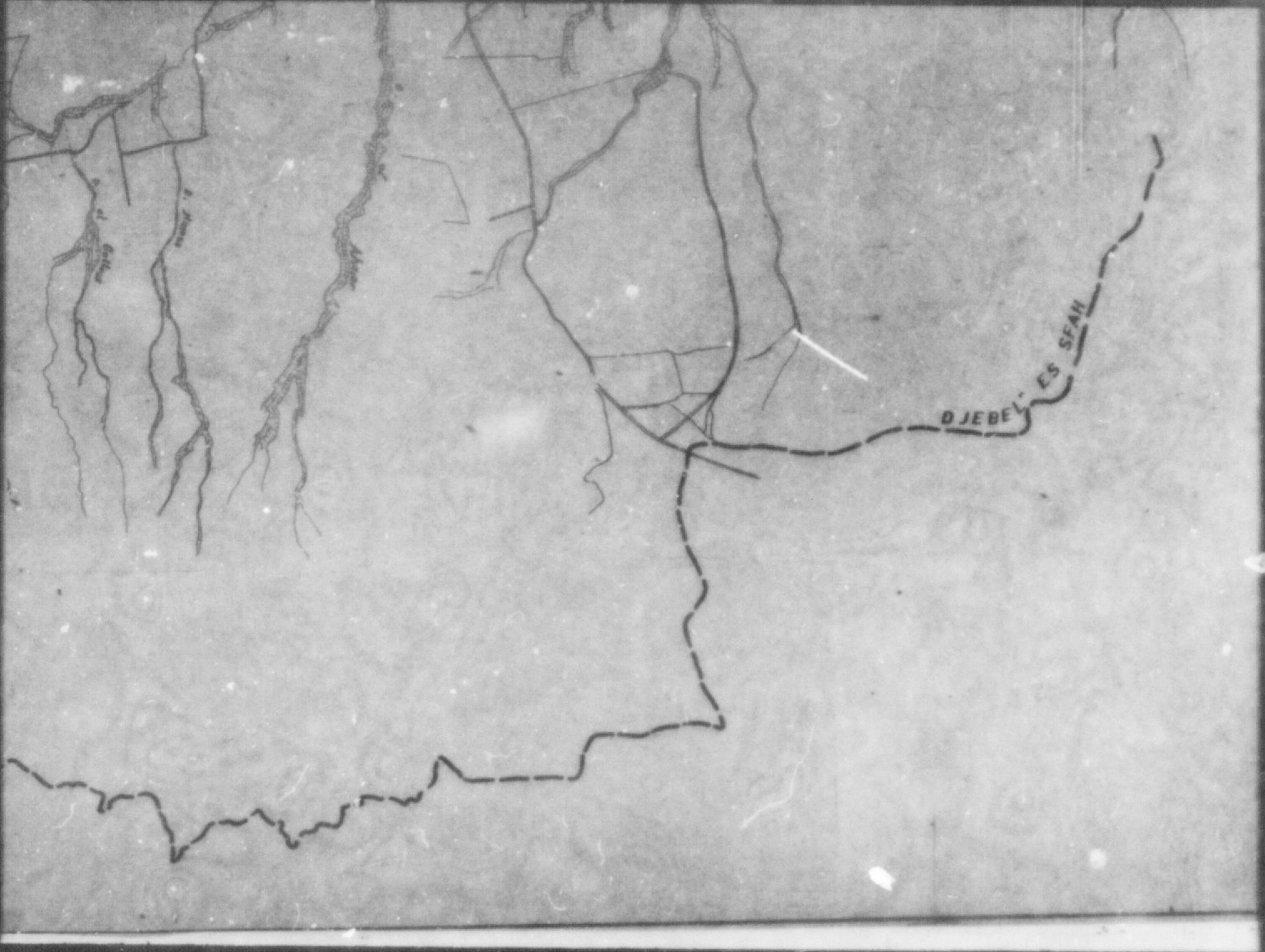
DJEBEL

Djebel Karro

Sidi Khaouf

FIR





DJEBEL

SFAH

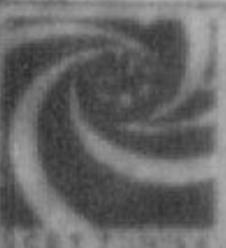
CS



02577  
REPUBLIQUE TUNISIENNE  
MINISTERE DE L'AGRICULTURE  
DIRECTION DU GENIE RURAL

ASSAINISSEMENT AGRICOLE  
DES PLAINES  
DU NORD DE LA TUNISIE

GOUVERNORAT DE SILIANA  
PLAIN DE KRIB  
DIAGNOSTIC



CARTE DES BASSINS VERSANTS

ECHÉLLE 1/50 000

DATE Juin 1979

N° 4

Sous Bassin K4

POUDRE MELAH

Sous Bassin K1

BASSIN VERSANT

Sous Bassin M1

POUDRE MELAH

L'Asiatique

GOUVERNORAT DE SILIANA

PLAINE DE KRIB

DIAGNOSTIC



CARTE DES BASSINS VERSANTS

ECHELLE 1:50 000

DATE Juin 1979

N° 4

**FIN**

**65**

**VUES**